

COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE VI DU DISTRICT
DE BAMAKO

Cabinet de Monsieur le PRÉSIDENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE N° 11650

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de la Commune VI
du District de Bamako (République du Mali)

à l'examen des pièces suivantes:

*Extrait d'acte de Naissance
N° 225 de l'année 2009 du District de Bamako
de Magnambongo*

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

Prénoms:

Rokiata

Nom:

Keita

Né le:

09 - 06 - 2009

A:

Magnambongo 13k0

Fils de:

Moussa

et de:

Marion

Coulibaly

Profession:

Élève

Domicile:

Bamako

Situation de Famille:

célibataire

Est de nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 224 et
suivants et 233 de la loi n° 2011-087 du 30 Décembre 2011, portant code
des personnes et la la famille du Mali

Bamako, le *26-08-2025*

Le Président du Tribunal

Mohamed Aly

JUGE AU SIÈGE

